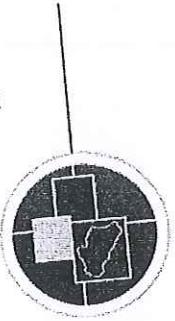


SDEG 16
308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



ECLAIRAGE PUBLIC

Lettre d'engagement de paiement

Références SDEG 16 :

Dossier SDEG 16 n° : 2021 - C3 - 0207 - EP

Commune : AUSSAC-VADALLE

Lieu des travaux : Les Ravauds

Observation(s) : Installation d'un défibrillateur semi-automatique sur le réseau d'éclairage public

Note : Fourniture, pose et entretien du défibrillateur non réalisés par le SDEG16 - Prestation comprenant le déplacement d'un électricien lors de la mise en service du défibrillateur - Annule et remplace le devis du 12/04/2021

Dossier suivi par Christine MEYER-MICHEL et Franck OLEJNICZAK

Je soussigné(e) *Licot Gérard*

Collectivité : *Aussac-Vadalle*

m'engage à verser, au Comptable Public (PAIERIE DEPARTEMENTALE - Cité Administrative - 16017 ANGOULEME Cedex) et à sa demande, ma participation d'un montant de 1 846.11 euros dès la fin des travaux d'éclairage public cités en référence que j'ai sollicités.

Je note que dès réception du décompte général adressé par l'Entreprise au SDEG 16, un arrêté des comptes sera dressé. Au vu de cet état, un éventuel remboursement pourra être effectué par le SDEG 16 au profit de la collectivité.

A Aussac-Vadalle, le ... *30/04/2021* ..
Signature,

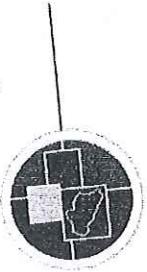


Lettre d'engagement de paiement à retourner, dûment complétée et signée, à l'adresse suivante :
SDEG 16, 308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex.

Angoulême, le 26 avril 2021

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



ECLAIRAGE PUBLIC

(Convention : article 5 des statuts du SDEG 16)

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Valable jusqu'au 25 juillet 2021

Collectivité : AUSSAC-VADALLE

Lieu des travaux : Les Ravauds

Dossier SDEG 16 n° : 2021 - C3 - 0207 - EP

Observation(s) : Installation d'un défibrillateur semi-automatique sur le réseau d'éclairage public

Note : Fourniture, pose et entretien du défibrillateur non réalisés par le SDEG16 - Prestation comprenant le déplacement d'un électricien lors de la mise en service du défibrillateur - Annule et remplace le devis du 12/04/2021

Dossier suivi par Christine MEYER-MICHEL et Franck OLEJNICZAK

Eclairage public	Montants
Annexe A - Travaux sur le réseau	0.00
Annexe B - Travaux d'installation	2 171.89
Annexe C - Travaux de géoréférencement	9.58
Annexe D - Economies d'énergie - Développement durable : travaux	0.00
Montant total HT	2 181.47
TVA 20,00%	436.29
Total général TTC en €	2 617.76

FINANCEMENT DES TRAVAUX	Montants
Financement du SDEG 16 - travaux sur le réseau (100% du montant HT)	0.00
Financement du SDEG 16 - travaux d'installation d'éclairage public (15% du montant HT)	325.78
Financement du SDEG 16 - travaux de géoréférencement (100% du montant HT)	9.58
Financement du SDEG 16 - économies d'énergie (50% du montant HT)	0.00
TVA récupérée par le SDEG 16 (100%)	436.29
FINANCEMENT PRIS EN CHARGE PAR LE SDEG 16	771.65
CONTRIBUTION DE LA COLLECTIVITE	1 846.11

*Avis favorable de la Collectivité sur les travaux proposés et accord sur le montant de sa contribution,
à AUSSAC-VADALLE, le*

Le Maire,



- Date souhaitée de réalisation des travaux (*)

3 mai 2021

(*) : Si cette date de travaux est postérieure au 25/07/2021, un devis actualisé vous sera adressé.

- Le matériel d'éclairage public nécessite les délais de livraison suivants :

- 1 mois pour les luminaires routiers et les projecteurs,
 - 2 mois pour les candélabres, mât et les luminaires peints,
 - 3 mois pour les candélabres et mât peints.
- Ces travaux nécessitent un dossier de consultation
- Ces travaux nécessitent une attestation de conformité (CONSUEL).
- Ces travaux nécessitent une (ou des) convention(s) de passage.
- Ces travaux nécessitent une déclaration de travaux.
- Ces travaux nécessitent un dossier CERFA

Visa du SDEG 16 à réception du plan de financement

La Directrice Générale des services,



Laure GAUTHIER